

Paris, le 15/10/2024

Objet : Partenariat entre la Fondation ARC et la Fondation pour la recherche médicale (FRM) : appel à projet 2025 conjoint pour les fins de thèse en cancérologie

Contexte de la mise en place de ce partenariat

La Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (Fondation ARC) et la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) placent toutes deux la formation des jeunes chercheurs au cœur de leurs stratégies scientifiques en les soutenant à des périodes clés de leurs parcours. Dans ce contexte, le dispositif de 4^{ème} année de doctorat est crucial et son financement est critique, aussi bien pour la qualité de la formation que pour l'avancée des recherches dans les laboratoires en France.

Nous avons constaté ces dernières années une augmentation du nombre global de demandes de financement de 4^{ème} année de thèse, accentuant encore les efforts déployés tant par les candidats qui déposent plusieurs fois leurs dossiers (sous des modalités différentes) que par les experts bénévoles qui évaluent des dossiers de plus en plus nombreux.

Ces 4 dernières années en particulier, ce sont 2.200 candidatures qui ont été instruites dans le cadre de nos appels d'offres pour les fins de thèse. 690 de ces candidatures relevant de la cancérologie (soit plus de 30 %) ont été déposées auprès de nos 2 fondations et expertisées de façon indépendante en parallèle. A la suite de cette double expertise, le délai de confirmation du souhait de financement par les lauréats ayant obtenu plusieurs bourses entraîne un temps de traitement considérable pour la gestion des listes complémentaires. Cela complique et retarde potentiellement la mise en place effective des contrats de travail.

Sur la base de ces constats, la FRM et la Fondation ARC ont décidé de joindre leurs efforts afin de mutualiser l'expertise des demandes de 4^{èmes} années de thèse en cancérologie en leur dédiant un appel à projet (AAP) conjoint qui sera lancé dès la fin de cette année pour l'édition 2025.

L'objectif est de simplifier le dépôt et l'expertise des dossiers de 4^{ème} année de thèse en maintenant le taux de succès global sur les appels d'offres cancer et hors cancer respectivement.

Nos deux organismes sont vigilants à ce que cette coordination n'ait pas pour conséquence une perte de chance pour les jeunes chercheurs : les budgets Fondation ARC et FRM dédiés à la cancérologie seront mutualisés pour permettre, comme les années précédentes, le soutien d'une centaine de lauréats répartis entre les 2 financeurs.

Déroulement de l'AAP conjoint pour les fins de thèse en cancérologie :

Dépôt des candidatures : Les dossiers relevant de la cancérologie au sens large, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la recherche translationnelle et clinique, devront être déposés sur le portail de la Fondation ARC ([Fondation ARC - site AAP \(fondation-arc.org\)](https://www.fondation-arc.org)).

Les dossiers concernant des sujets de recherche biomédicale hors cancérologie devront être déposés sur le portail de la FRM ([Portail du chercheur \(evision.ca\)](http://Portail du chercheur (evision.ca))) dans le cadre de l'AAP FRM généraliste.

Chaque candidat devra déposer sa candidature sur l'un ou l'autre des 2 appels à projets qui seront lancés en parallèle. Le choix du portail ne pourra pas être modifié par la suite. Plusieurs candidatures émanant d'un même laboratoire pourront être déposées dans le cadre de l'AAP conjoint pour les fins de thèse en cancérologie. Les candidatures issues des laboratoires des membres des instances scientifiques des 2 fondations pourront également être déposées dans le cadre de cet AAP conjoint.

Des sessions d'information, sous forme de webinaires seront organisées afin de répondre à toutes les éventuelles questions.

Expertise : La Fondation ARC, assurera le pilotage opérationnel de l'AAP conjoint pour les fins de thèse en cancérologie en s'appuyant sur ses instances scientifiques et son savoir-faire. Les 5 commissions nationales thématiques (CN) de la Fondation ARC sont composées d'une centaine d'experts bénévoles dont les compétences couvrent tous les champs de la cancérologie ([Les commissions thématiques nationales | Fondation ARC pour la recherche sur le cancer \(fondation-arc.org\)](http://Les commissions thématiques nationales | Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (fondation-arc.org))) et qui assureront une qualité d'expertise optimale.

Sélection des Lauréats : L'AAP commun bénéficiera de l'effort conjoint des 2 fondations et permettra le soutien d'une centaine de lauréats en cancérologie.

La Fondation ARC et la FRM se répartiront le soutien des lauréats, notifieront leurs lauréats respectifs et prendront en charge la mise en place des financements et le suivi des projets de façon indépendante. Il est à noter que les lauréats n'auront pas le choix de leur organisme financeur qui leur sera notifié à l'issue de l'AAP.

Mise en place des financements

La Fondation ARC et la FRM ont harmonisé les conditions de financement des étudiants en 4^{ème} année de thèse. Ainsi, chaque lauréat de l'AAP conjoint bénéficiera d'une rémunération identique, respectant les barèmes de la Loi de Programmation de la Recherche, ainsi que d'une bourse de mission d'un montant de 2 000 € maximum.

La Fondation ARC et la FRM sont fières d'unir leurs efforts au profit d'un meilleur soutien aux jeunes chercheurs engagés dans une thèse de recherche en cancérologie. Nous vous remercions de bien vouloir relayer largement cette information auprès des personnes concernées.

Pour la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer :

François Dupré, Directeur général

17/1
Fondation ARC
pour la recherche sur le cancer
9 rue Guy Môquet
BP 90003
94803 VILLEJUIF CEDEX

Pour la Fondation pour la recherche médicale (FRM) :

Benjamin Pruvost, Président du directoire

[Signature]
FONDATION POUR LA
RECHERCHE MÉDICALE
54 rue de Varenne
75335 PARIS CEDEX 07
Tél. : 01 44 39 75 75